

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026-30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pouvoirs :

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : RECRUTEMENT OU CONVENTION DE MISE À DISPOSITION POUR REMPLACEMENT D'AGENTS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES.

L'an deux mille vingt-six, le six du mois de mai le Conseil Municipal de la commune de SAINT-AGNIN SUR BION, Isère, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mr THÉVENON Jean-Marie, Maire.

Date de convocation : Le 28 avril 2026

PRÉSENTS : THÉVENON Jean-Marie, BAGUET GALLON Yoann, BIGOT Agnès, CARASSUS Didier, COLOMB Lydia, COLOMB Sophie, DI PONIO Caroline, DURAND Brice, GINON-REY Mathieu, GRISETI Martine, HORNY Pierre-Alain, ROCHE Virginie, ROY Anita, BALAN Jean-Baptiste, PERRIN Joris.

EXCUSÉS :

ABSENTS :

POUVOIRS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ROY Anita

Vu l'article L332-13 du code général de la fonction publique permettant le recrutement d'agents non titulaires pour le remplacement d'agents indisponibles.

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux.

Considérant que les besoins des services peuvent parfois nécessiter le remplacement rapide d'agents indisponibles.

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à embaucher des agents contractuels dans les conditions fixées par le code général de la fonction publique territoriale.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer des conventions de mise à disposition temporaires de personnel avec d'autres communes.
-

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter des agents non titulaires, selon les conditions fixées par le code général de la fonction publique territoriale, pour remplacer des agents momentanément indisponibles.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer des conventions de mise à disposition temporaires de personnel pour le remplacement d'agents momentanément indisponibles.
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le 13/05/2026

ID : 038-213803513-20260506-2026_30-DE



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme.

Fait à Saint Agnin Sur Bion,
Le 11 mai 2026

La secrétaire de séance
ROY Anita

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anita Roy', written in a cursive style.

Le Maire
THÉVENON Jean-Marie

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Marie Thévenon', written in a cursive style.
The official seal of the Municipality of Saint-Agnin-sur-Bion. It is a circular emblem with a blue border containing the text 'MAIRIE DE SAINT-AGNIN SUR BION' at the top and '38 (ISERE)' at the bottom. The center of the seal features a coat of arms with a figure holding a staff and a cross, with a sun above.